

Communiqué de **Presse**

Commission permanente du 16 septembre 2024

Le Département est garant de la concrétisation des grandes ambitions définies par et pour les Nivernais dans le cadre du dialogue direct mené avec eux :

- Prendre soin de tous et de chacun, à tous les âges,
- Mettre la jeunesse au cœur du renouveau de la Nièvre,
- Réveiller les fiertés nivernaises,
- Piloter les changements écologiques.

Réunis en commission permanente ce lundi 16 septembre sous la présidence de Fabien Bazin, les élus du Conseil départemental ont voté à l'unanimité 33 rapports qui contribuent à répondre à ces ambitions.

Cap sur quelques sujets à l'ordre du jour...

À l'heure où la rentrée scolaire est encore dans les esprits de toutes et tous, le Conseil départemental réaffirme son soutien aux 30 collèges publics nivernais pour faire face au coût de l'énergie, grâce aux dotations complémentaires qui leur sont allouées. Entre l'inflation et le changement climatique, entre le coût et le confort des élèves, les dépenses d'énergie deviennent un enjeu central pour les établissements scolaires, en été comme en hiver.

Les Jeux olympiques sont à présent derrière nous mais le Conseil départemental continue d'entretenir au quotidien la flamme du sport et du plaisir d'être ensemble à travers un soutien financier aux clubs sportifs nivernais. Activité physique, performance, collectif, santé, rapport à la nature : la politique sportive est au carrefour de beaucoup d'enjeux.

Il en va de même pour la politique culturelle. Non, elle n'est pas qu'estivale, si riches soient nos étés nivernais en matière d'évènements culturels ! C'est toute l'année que le Conseil départemental permet à la culture de vivre dans toute sa diversité et sur tout le territoire. Théâtre des Forges royales, compagnie Va Bene, Association des cinéphages de Nevers et bien d'autres se voient ainsi attribuer une subvention pour la réalisation de leur projet.

Petit zoom également sur la Mutuelle des organismes sociaux. Mise en place pour permettre à tous les Nivernais qui le souhaitent d'avoir une complémentaire santé fondée sur la solidarité, la mutuelle compte aujourd'hui près de 4 000 adhérents ! Encore un outil départemental pour que le coût non plus ne soit pas un obstacle à la santé.

L'agriculture a façonné l'histoire, les paysages et la vie dans la Nièvre. Elle est au centre des problématiques d'alimentation, de prise en compte des changements climatiques, de santé mais aussi des projets de territoires sur les circuits courts et des traditions que l'on partage. Le Conseil départemental vient ainsi apporter son aide financière pour les actions de communication et les

manifestations agricoles, les comices en particulier. Il soutient également les jeunes agriculteurs à travers des aides à la souscription de parts sociales dans les coopératives d'utilisation du matériel agricole (Cuma).

Dernier zoom qui raconte aussi combien la précarité gagne du terrain à tous les âges : la fédération de la Nièvre du Secours populaire français enregistre un nombre croissant de demandes d'aide alimentaire par les jeunes étudiants. Alors, évidemment, le Conseil départemental soutient l'association pour être auprès de celles et ceux qui en ont besoin.

Contact :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17
